Les échos du conseil…

Conseil Communautaire

INFORMATION JEUNESSE

Ouverture d'un Point d'Information Jeunesse à Bourg Saint Maurice
Ce nouveau service ouvrira ses portes en fin d'année rue de la Bourgeat à Bourg Saint Maurice. Il a pour mission d'accueillir les 11-25 ans et de répondre à leurs besoins d'informations en matière de logement, santé, emploi, stage, orientation, projet de mobilité.

Conseil Municipal

27 juin - Cinéma Le Splendid
La Mairie poursuit sa collaboration avec la société MC4 démarrée en décembre 2015 pour l'exploitation du cinéma le Splendid, jusqu'en mai 2021.

23 juillet
Un partenariat entre la médiathèque de Val d'Isère et les Mini-Pouces, multi-accueil associatif de Tignes
Depuis décembre 2017, le personnel de notre médiathèque se déplace à Tignes une fois par mois pour proposer aux enfants du multi-accueil associatif LES MINI-POUCES lectures d'albums, découverte de jeux et livres animés, sensibilisation à la musique et prêt de livres. Une convention de régularisation a été signée entre les deux parties pour une mission jusqu'au 28 février 2020.

Don à une association
Le numéraire non réclamé présent dans les objets trouvés - dont la police municipale a la gestion – sera reversé une fois par an à une association locale. En 2018, c'est l'association Handisport qui percevra le numéraire déposé en 2017 au service des objets trouvés.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C128937

DIRECTEUR DE PUBLICATION MARC BAUER
CRÉDITS PHOTOS MAIRIE DE VAL D'ISÈRE, VAL D'ISÈRE TOURISME, STUDIO ARCH (article Refuge de Prariond), RADIO VAL D'ISÈRE, ANDY PARANT RÉDACTION MAIRIE DE VAL D'ISÈRE CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION DEUX-PONTS TIRAGE 1 500 EX. IMPRIMÉ SUR PAPIER CERTIFIÉ FSC- COCOON 100% RECYCLÉ

Agenda de l'automne…

LES ÉVÉNEMENTS À VAL D'ISÈRE (SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE)

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

> 3 SEPTEMBRE
Rentrée scolaire.
Petit déjeuner d'accueil.

> 5 SEPTEMBRE
Forum des associations à la Maison de Val de 13h à 17h
Conseil municipal à 17h30

> 27 SEPTEMBRE
Conseil Communautaire à 18h

> DU 8 AU 14 OCTOBRE
Semaine bleue
« Pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons »
Semaine du goût
« Bien manger ensemble »
et « Local urbain »

> 15 OCTOBRE
Conseil municipal à 17h30

> 12 NOVEMBRE
Conseil municipal à 17h30

> 16 NOVEMBRE
Collecte des déchets à soins infectieux

> 24 NOVEMBRE
Ouverture de la station

> 17 DÉCEMBRE
Conseil municipal à 17h30

Droit d'expression…

CHAUD, CHAUD : L'ÉTÉ PEUT-IL REPRENDRE SES COULEURS D'ANTAN À VAL ?

Le réchauffement climatique se confirme, semble-t-il, hélas pour la planète. Serait-ce toutefois une opportunité pour notre Village qui, du haut de ses 1850m, offre fraicheur et douceur à nos visiteurs ? C'est en effet le paradis avec une nature omniprésente, des températures clémentes, un village sympathique (malgré les chantiers) et des commerçants décontractés et accueillants. Sans parler des nuits étoilées de nos firmaments !
Si les étés continuent à être semblables à celui que nous venons de connaitre (en termes de météo), il ne manque pas grand-chose pour faire renaitre les étés flamboyants que nous avons vécus et pour redonner le goût de la montagne aux jeunes générations éprises de nature, de sport et de bien vivre.
Un peu plus de culture le soir et beaucoup moins de chantiers le jour suffiraient nous le croyons à donner envie à nos clients de revenir et Val d'Isère pourrait presque rêver de toucher le Graal. Et pourquoi pas voir les hôtels 4 et 5 étoiles rouvrir leurs portes à une clientèle soucieuse de qualité à l'instar des stations suisses qui eux ne désemplissent pas ?
Alors tous Ensemble on essaie ? Nous élus de Val Ensemble, nous y croyons !
http://www.valensemble.org/

Les élus de l'opposition

Portrait

Sandrine Esparza-Ripoll,

Responsable urbanisme aménagement environnement

Depuis le 30 juillet 2018 Sandrine Esparza-Ripoll est la nouvelle responsable du service urbanisme, aménagement, environnement. Un changement de cadre radical pour cette montpelliéraine qui nous vient de la ville de Lille où elle a passé 10 ans comme chef de projet d'urbanisme opérationnel.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études en droit public j'ai travaillé dans le social pendant plusieurs années en région Centre et sur Paris. La collaboration avec un architecte chargé de concevoir des projets de construction de structures d'accueil a suscité mon intérêt pour l'urbanisme. J'ai repris mes études pour décrocher un master en urbanisme. Un poste s'est libéré à Lille pour travailler sur l'accompagnement de projets, de la conception à la réalisation. Un exercice de coordination et d'échanges avec tous les intervenants.

Quelles étaient vos motivations à venir travailler à Val d'Isère ?

C'est une décision de couple. À la fois un besoin de bouger, un désir d'évolution dans mon poste et une envie de changer de territoire. La vacance du poste à Val d'Isère a été une opportunité. La proximité avec la population, des spécificités du territoire comme la PPRN, la loi Montagne ont été déterminants dans la décision.

Vos premières impressions ?

Je suis encore dans la phase découverte, mais j'ai déjà rencontré de nombreuses personnes lors des permanences urbanisme et eu quelques échanges avec les habitants. Avec l'équipe nous réfléchissons à une organisation différente pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions.

Des surprises ?

Oui. Je n'avais pas évalué l'ambiance « village » de la station. Cet esprit est très présent et préservé et j'ai trouvé cela très agréable. Le partage de repas lors de la journée environnement, la fête du vieux Val avec le défilé des chars, la foire avaline. Tout cela joue beaucoup dans le partage et la proximité.

État civil

De juin à août 2018

NAISSANCES

Alba LANNOU
Le 24 juin

Jay FERNADEZ AGUILLON
Le 30 juin

Pauline ESTIENNE
Le 4 juillet

MARIAGES

Aurélie DOS SANTOS et Gilberto DOMINGUES GONÇALVEZ
le 23 juin

Célia TEMPESTA et Benjamin MARTIN
le 30 juin

Christèle BONNEVIE et Anthony WATTON
Le 3 août

DÉCÈS

Guy MATTIS
Le 31 mai

la lettre de Val d'Isère

L'INFORMATION MUNICIPALE DE VAL D'ISÈRE
SEPT - OCT - NOV 2018
NUMÉRO 49

www.valdisere.fr

Edito

Le développement de notre station - dont nous sommes témoins - porte en lui le gage d'une vitalité économique que beaucoup nous envient. Nonobstant les contraintes liées aux différents chantiers que nous avons à subir mais qui restent indissociables de ce développement, nous ne pouvons ignorer que ce dernier nécessite un appel fort au marché du travail.
Longtemps stigmatisée comme étant le bonnet d'âne du logement de ses actifs, la montagne doit aujourd'hui offrir à ses collaborateurs, nouveaux ou établis, des conditions d'hébergement suffisantes et dignes de leurs compétences.
Aussi, avec notre SEM logeuse la SACOVAL, nous avons entrepris le lancement de deux projets pour le logement des actifs de Val d'Isère.
Le premier a déjà commencé et se situe au droit des Richardes. La résidence des Ecureuils comportera environ 50 logements et sera opérationnelle pour l'hiver 2019/2020.
Le second se situe dans le secteur de l'Adroit et aura pour ambition la création de plus de 100 logements.
Vous l'aurez donc compris la puissance publique ne se dérobe pas et essaye d'apporter des solutions à une problématique saillante. Néanmoins, cette question va se heurter dans les plus brefs délais aux grands desseins de la loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique) qui prévoit de regrouper dans des superstructures de plus de 15 000 logements toutes les entités ayant vocation à soutenir ce type d'habitat.
Aussi, face à ce constat et afin de garder un maximum de latitude quant à la gestion de notre habitat, j'invite et j'incite tous les opérateurs immobiliers à bien intégrer cette dimension dans leurs différents projets même si je suis bien conscient que la rentabilité de ces derniers sera dès lors affaiblie. « Le prix de la liberté c'est la vigilance éternelle » disait Thomas Jefferson. Vigilance est donc de mise !

« La montagne doit aujourd'hui offrir à ses collaborateurs des conditions d'hébergement suffisantes et dignes de leurs compétences. »

Bien amicalement,

Marc Bauer
Maire de Val d'Isère

Val d'Isère
MAIRIE

L'Actu de Val d'Isère

En bref

Logement des saisonniers

Loi Montagne acte II :
Les communes touristiques ont l'obligation de signer avec l'État une convention pour le logement des travailleurs saisonniers au plus tard le 28 décembre 2018.
Objectif : améliorer l'accès au logement des travailleurs saisonniers dans des conditions décentes (tarifs, salubrité, proximité).
A Val d'Isère, un groupe de travail piloté par l'administration générale de la mairie s'applique à la rédaction de la convention dont la copie sera présentée au Conseil Municipal du mois d'octobre.
Elle reposera sur :

- un diagnostic des besoins en logements saisonniers sur la station,
- les objectifs fixés pour répondre aux besoins,
- les moyens d'actions mis en œuvre pour atteindre ces objectifs dans un délai de 3 ans à compter de la signature de la convention. La construction de l'Ecureuil, bâtiment qui proposera 57 logements supplémentaires dans le quartier des Richardes en fait partie.

Sont associées à cette démarche, la SACOVAL dont la mission principale est de construire et gérer des logements à loyers modérés en mesure de loger les travailleurs permanents et saisonniers et l'Association Vie Val d'Is qui a réalisé cet hiver une enquête sur le logement saisonnier auprès des socio professionnels et des travailleurs indépendants de la station. Résultats en ligne sur le site **www.vievaldis.com**

Simulation en 3D du nouveau refuge de Prariond dans son paysage
© Studio Arch

Refuge de Prariond, opération peau neuve !

Le refuge de Prariond sera complètement fermé au public à partir de l'automne 2018, et durant toute l'année 2019, pour ré-ouvrir en 2020. Au programme une restauration complète du bâtiment dont le coût s'élève à près de 1.8 M€.
Situé à 2 324 m d'altitude, il fait partie des 16 refuges appartenant au Parc national de la Vanoise. Avec ce nouveau projet de réhabilitation, le Parc a pour objectif d'améliorer la fonctionnalité d'un refuge - construit en 1969 - plus confortable et chaleureux, pour les usagers comme pour les gardiens et de poursuivre son engagement en faveur d'une meilleure gestion écologique des refuges.

Qu'est ce qui va changer ?
Après le démontage et le désamiantage cet automne, le refuge sera reconstruit sur la même structure.
La terrasse actuelle sera intégrée afin d'agrandir les espaces partagés : salle commune lumineuse largement ouverte sur le paysage, coin cosy, bibliothèque.
Sont également prévus des espaces de couchage plus larges, agencés en îlots de 4 ou 8 couchettes.
Les sanitaires seront mieux dimensionnés pour un refuge qui proposera toujours 40 places. La surface du bâtiment augmente ainsi globalement de 80 m².
Economie d'eau, assainissement et gestion des déchets ont fait l'objet d'une attention particulière. L'apport existant d'énergies renouvelables solaire avec les panneaux et hydraulique avec la pico-centrale sera renforcé.

Ce chantier vous intéresse ?
Le Parc national de la Vanoise prévoit des visites organisées sur place et aménage un espace information sur le parking du Pont St Charles à proximité de la zone d'approvisionnement des travaux. Affaire à suivre sur les médias du Parc, site internet et réseaux sociaux !

LA LUTTE CONTRE LES CRUES
UNE HISTOIRE D'EAUX

Née de l'eau de fonte des glaciers des Grandes Aiguilles Rousses, l'Isère s'écoule sur 286 km. Si l'essentiel de son parcours s'effectue dans la plaine, son régime est fortement influencé par ses affluents issus des montagnes qui l'entourent, les précipitations et la fonte des neiges. À Val d'Isère, les crues de 1957 et 1993 ont donné lieu à la construction d'ouvrages qu'il faut aujourd'hui rénover et compléter. Depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sont de la compétence de la CCHT. (voir n°48).

Crue 02 juillet 2010 plaine de la Daille

Protection des berges Laisinant 2013

Des travaux sur l'Isère

Les travaux de réfection du lit de l'Isère démarrent après de nombreux reports dus à un débit trop important du fait de la fonte des neiges et des orages. Cette première tranche consiste à réparer le canal de l'Isère construit en 1959 après la grande crue de 1957 et jamais révisé depuis. Cet ouvrage en béton contraint l'Isère entre de hautes murailles de l'Adroit jusqu'au déversoir de la centrale EDF. Durant les travaux, l'Isère est dévoyée dans une canalisation construite pour permettre ce type d'intervention.

Crue 02 juillet 2010 Manchet

Le cassis des Richardes

Les travaux réalisés en 2013 ont permis de protéger le village du Laisinant en cas de crue semblable à celles de 1957 et 1993. Cependant, des débordements sont encore possibles entre le Laisinant et le rond-point des Richardes du fait de la topographie du site. Les travaux d'abaissement de la route supprimeront tout risque de débordement et protégeront les abords des bâtiments exposés.

Plage de dépôt de la Daille

En période de crue, l'Isère et la Calabourdane présentent des caractères torrentiels marqués. Les débits importants qui en résultent se cumulent avec le charriage de corps flottants et débris divers et l'érosion des berges. Les scénarios sont multiples mais l'un des problèmes majeurs serait l'engravement de la plaine de la Daille qui formerait un barrage avec un risque de régression de l'Isère dans les ouvrages souterrains du centre. La création d'une plage de dépôt (terminée fin octobre) préservera Val d'Isère de cette menace.

Plus jamais ça !

« D'abord mêlée de neige fondante, la pluie s'est mise à tomber dans la nuit puis toute la journée du 12 juin… ».

C'est ainsi que débute le chapitre sur la grande inondation de 1957 de « Histoire de Val d'Isère » de Marcel Charvin. Cette pluie durera 3 jours redoublant parfois d'intensité et semblant ne plus vouloir cesser. L'Isère et les ruisseaux débordent, les lits des ruisseaux sont ravinés, des routes sont barrées par les tonnes de graviers et blocs, la canalisation d'eau potable est brisée… cent cinquante personnes sont évacuées et réparties au mieux dans les bâtiments non menacés. Tous tentent de maîtriser, de renforcer, de réparer.

Cet épisode cataclysmique laisse des tonnes de décombres et une route défoncée du Crêt au Laisinant. Il faudra plusieurs semaines pour rétablir la circulation et plusieurs mois pour que le centre et les abords retrouvent un aspect propre et verdoyant. En 1959, pour parer à toute récidive, le canal de l'Isère est construit.

Flash

WORLD CLEANUP DAY

Nettoyer la planète de ses déchets sauvages en 1 jour, en réunissant 5% de la population mondiale, c'est l'objectif que s'est fixé le mouvement citoyen du WORLD CLEANUP DAY 2018 en fédérant l'ensemble de la société autour d'un projet commun. Le 15 septembre 2018, les écoliers de Val d'Isère participeront à ce mouvement citoyen et solidaire qui débutera dès l'aube au Japon pour aboutir à la fin de la journée sur les plages d'Hawaï.

LES FACTURES ÉMISES PAR LA MAIRIE

FINANCES PUBLIQUES

Les factures qui concernent notamment les services périscolaires, les cautions de chantier, les refacturations de prestations, … sont à régler à réception à la Trésorerie de Bourg Saint Maurice.

- **Au guichet : en espèces, par chèque ou carte bleue.**
- **Par courrier : par chèque.**

Aucun règlement ne peut être fait directement auprès des services de la mairie, ni leur être adressé par voie postale ou déposé dans la boîte aux lettres.

QUESTIONS DE TRI

Encore beaucoup d'erreurs de tri nous ont été signalées par notre Communauté de Communes qui analyse régulièrement des échantillons de poubelles provenant de Val d'Isère.

Emballages recyclables rassemblés dans des sacs noirs, blisters et barquettes en plastique, pot de yaourts, cagettes en bois… Retrouvez la liste de ces impairs dans les actualités sur le site de la mairie : valdisere.fr